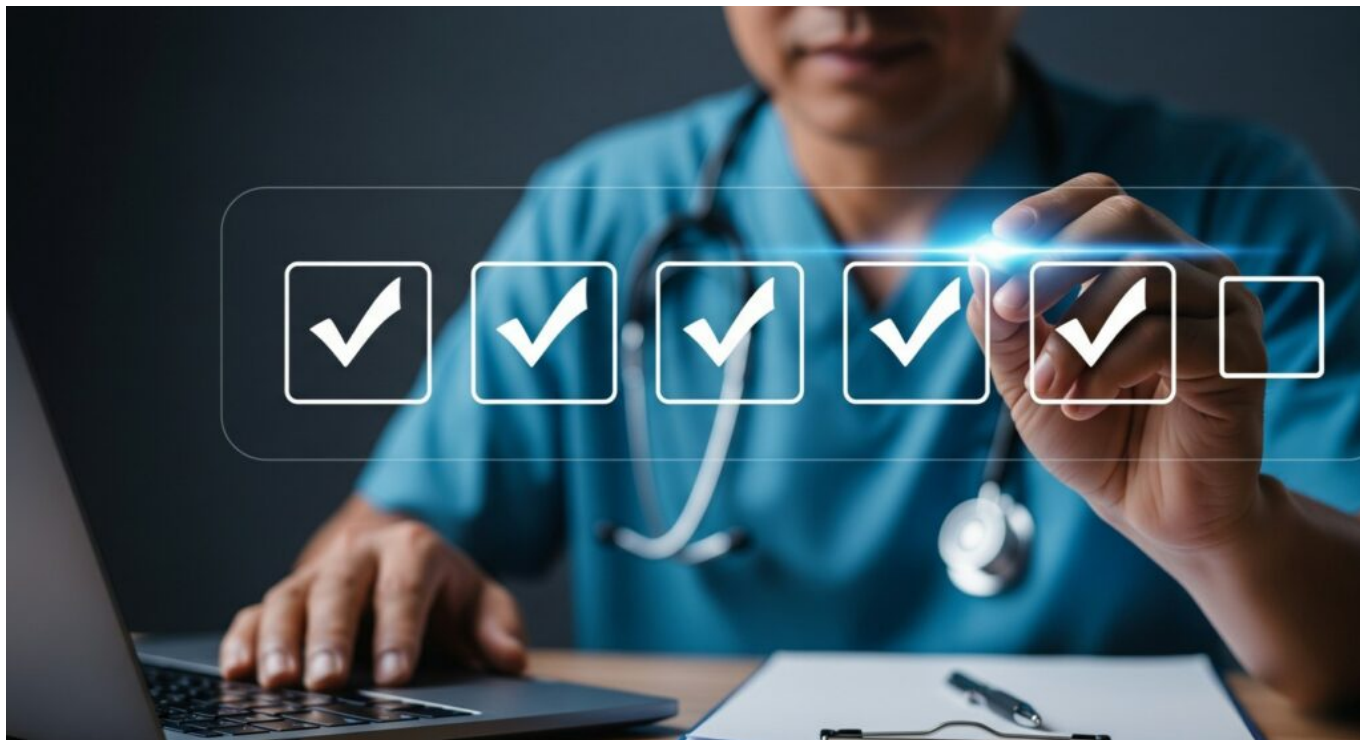


Écrit par le 25 mai 2026

Complémentaires santé : des prix plus élevés dans le Sud-Est



Le comparateur en crédit immobilier et assurance [Meilleurtaux](#) vient de dévoiler une étude* sur le prix des complémentaires santé en France. Elle fait apparaître d'importantes disparités entre les régions et selon les âges. A l'image de l'ensemble du Sud-Est, le Vaucluse affiche des tarifs qui, avec l'âge, deviennent de plus en plus élevés que ceux de la moyenne nationale .

Le groupe Meilleurtaux a réalisé une étude sur les prix moyens [des complémentaires santé](#) en France. Pour cela, site internet créé en 1999 référencant les offres de plus de 110 assureurs s'est appuyé sur 4 profils-type : un jeune salarié de 25 ans assuré en garanties classiques, une famille composée de deux adultes et deux enfants en garanties classiques, un couple de 60 ans en garanties renforcées ainsi qu'un couple de 70 ans en garanties renforcées.

« Loin d'être financièrement accessibles à tous et pourtant essentielles pour la plupart des Français, les tarifs des complémentaires santé font à nouveau jaser, constate Meilleurtaux. Les prix des cotisations flambent pour tout type de profils, dans un contexte économique constamment sous tension, et les écarts de prix creusent un trou béant entre les jeunes et les seniors. S'ajoute à ce tableau d'importantes disparités tarifaires selon la zone géographique, illustrant des différences allant jusqu'à 20% en moyenne

Ecrit par le 25 mai 2026

entre les départements les moins et plus chers. Ainsi, le coût moyen d'une complémentaire santé peut varier de 35€ à plus de 360€ par mois selon l'âge, la composition du foyer et le lieu de résidence. Cette année encore, la santé pèse lourd dans le budget des ménages Français. »

Des écarts de prix spectaculaires entre générations

« En moyenne en France explique l'étude, un assuré âgé de 25 ans débourse 37€/mois pour une couverture standard. Ce montant reflète un recours aux soins médicaux relativement faible et des dépenses en santé limitées. Les jeunes adultes bénéficient donc encore d'un marché où les offres dites 'standard' restent abordables, bien que leur cotisation moyenne ait progressé de 7% en un an, soit une augmentation d'environ 30€ par an par rapport à 2024. »

Pour un jeune Vauclusien (voir tableau ci-dessous), ce montant est plus élevé que la moyenne nationale puisqu'il s'élève à 39,31€. Dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, qui figure parmi les chères de France, le prix d'une complémentaire santé dans notre département reste cependant plus accessible que dans les Bouches-du-Rhône (41,72€), les Alpes-Maritimes (41,30€) et le Var (40,53€).

Prix moyen mensuel pour un jeune actif célibataire de 25 ans

Département	Prix moyen mensuel
Bouches-du-Rhône	41,72€
Alpes-Maritimes	41,30€
Var	40,53€
Vaucluse	39,31€
Gard	38,97€
Alpes-de-Haute-Provence	38,69€
Hautes-Alpes	38,43€
Drôme	37,25€
Ardèche	36,96€
Moyenne nationale	37,41€

*Garanties classiques. Crédits : Meilleurtaux

Quels tarifs pour les familles ?

Un foyer composé de deux adultes et deux enfants dépense en moyenne 133€/mois pour sa complémentaire, soit environ 1 596€ par an.

« Un montant qui s'explique notamment par des besoins plus nombreux : orthodontie, optique, dépassements d'honoraires, soins pédiatriques, etc, détaille Meilleurtaux. Les familles recherchent donc une couverture plus complète, capable de répondre à des besoins spécifiques. Contrairement aux jeunes actifs, en 2025 les familles ont subi une hausse de leur cotisation plus modérée de 3,6%, représentant une dépense supplémentaire de 56€ par an.

Là encore, le Vaucluse (134,89€) dépasse la moyenne nationale (voir tableau ci-dessous). Au niveau régional, Bouches-du-Rhône (151,87€), Var (143,31€), Alpes-Maritimes (41,30€), auxquels il faut rajouter

Ecrit par le 25 mai 2026

les Hautes-Alpes, sont moins bon marché.

Couple d'actifs salariés de 30 ans avec 2 enfants de 3 et 7 ans

Département	Prix moyen mensuel
Bouches-du-Rhône	151,87€
Var	143,31€
Alpes-Maritimes	142,76€
Hautes-Alpes	135,98€
Vaucluse	134,89€
Gard	134,37€
Alpes-de-Haute-Provence	134,07€
Drôme	132,09€
Ardèche	131,32€
Moyenne nationale	132,67€

*Garanties classiques. Crédits : Meilleurtaux

Ça grimpe chez les seniors

« Les seniors, quant à eux, sont nettement moins bien lotis, constate l'étude. Un couple de 60 ans paie en moyenne 252€ par mois pour une couverture renforcée, soit plus de six fois le budget d'un jeune actif. Naturellement, les besoins en santé se diversifient avec l'âge, et les garanties classiques ne permettent plus de répondre à de nouveaux besoins. A partir de la soixantaine, les assurés voient donc leur cotisation flamber, et la facture s'alourdit encore davantage pour les septuagénaires. »

Dans cette catégorie, le Vaucluse (263,90€) se situe, là encore, au-dessus de la moyenne nationale (voir tableau ci-dessous). Juste derrière le trio régional constitué des Alpes-Maritimes (284,10€), des Bouches-du-Rhône (280,50€) et du Var (274,50€).

Ecrit par le 25 mai 2026

Couple seniors de 60 ans

Département	Prix moyen mensuel
Alpes-Maritimes	284,10€
Bouches-du-Rhône	280,50€
Var	274,50€
Vaucluse	263,90€
Gard	261,10€
Alpes-de-Haute-Provence	258,80€
Hautes-Alpes	254,30€
Ardèche	251,90€
Drôme	251,80€
Moyenne nationale	251,69€

*Garanties renforcées. Crédits : Meilleurtaux

70 ans : une hausse 29% par rapport aux sexagénaires

« Un couple de 70 ans débourse en moyenne 324€/mois, soit 3 888€ par an, conclue l'étude de Meilleurtaux. Un montant vertigineux, qui représente une hausse de 29% par rapport au prix de la complémentaire à 60 ans. En comparaison à 2024, les couples seniors ont vu leur cotisation augmenter de 5% en moyenne. D'une part, les retraités doivent faire face à une hausse brutale des primes dès la fin de leur couverture collective d'entreprise et doivent, d'autre part, répondre à des besoins bien plus coûteux en optique, dentaire, audition ou hospitalisation, entraînant mécaniquement une augmentation de leur cotisation. »

Une hausse qui se traduit en Vaucluse par un prix moyen mensuel de 340,46€, soit près de 17€ de plus que la moyenne nationale (voir tableau ci-dessous). Des prix toujours plus élevés en région avec l'indéboulonnable trio de Paca : Alpes-Maritimes (361,39€), Bouches-du-Rhône (357,79€) et Var (350,63€).

Ecrit par le 25 mai 2026

Couple seniors de 70 ans

Département	Prix moyen mensuel
Alpes-Maritimes	361,39€
Bouches-du-Rhône	357,79€
Var	350,63€
Vaucluse	340,46€
Gard	335,36€
Alpes-de-Haute-Provence	332,46€
Hautes-Alpes	326,71€
Drôme	324,60€
Ardèche	323,52€
Moyenne nationale	323,69€

*Garanties renforcées. Crédits : Meilleurtaux

« Les tarifs des complémentaires santé ont atteint de nouveaux records pour les seniors. »

« Cette photographie illustre un double effet prix : l'âge, avec un pallier net entre 60 et 70 ans, et le niveau de garanties, explique [Samuel Bansard](#), directeur des activités de comparaison de Meilleurtaux. Les tarifs des complémentaires santé ont atteint de nouveaux records pour les seniors. Le vieillissement de la population et l'augmentation des dépenses de santé ne sont pas de nature à inverser cette tendance que nous observons depuis plusieurs années et en particulier depuis la mise en place du 100% Santé. »

L.G.

*Méthodologie : L'étude du site [Meilleurtaux.com](#) a été effectuée sur la base du montant des primes de complémentaire santé proposées par ses assureurs partenaires sur le mois de septembre 2025.

Consultations médicales : plusieurs spécialités revalorisées au 1er janvier

Ecrit par le 25 mai 2026



Après un an de report lié à la fragilité des comptes de la Sécurité sociale, les tarifs de nombreuses consultations médicales augmentent au 1er janvier. Pédiatres, psychiatres, dermatologues ou neurologues sont concernés, dans le cadre d'une réforme plus large de la rémunération des médecins libéraux, destinée à mieux reconnaître le temps médical et à renforcer l'accès aux soins.

Initialement prévues pour l'été 2025, les revalorisations tarifaires des consultations de plusieurs médecins spécialistes entreront finalement en vigueur au 1er janvier. Elles s'inscrivent dans l'accord conventionnel signé en 2024 entre les syndicats médicaux et l'Assurance maladie, après des négociations longues et parfois tendues. Objectif ? Adapter les honoraires à l'évolution des pratiques, à la complexité croissante des prises en charge et à l'allongement du temps médical, dans un contexte de pénurie de professionnels et de vieillissement de la population.

Pédiatrie, psychiatrie, dermatologie : des actes mieux reconnus

Ainsi, les tarifs de plusieurs spécialités progressent de quelques euros. En pédiatrie, certains examens obligatoires de l'enfant jusqu'à 2 ans sont désormais facturés 50€, soit une hausse de 5€. En psychiatrie, la majoration pour les consultations d'enfants passe notamment de 12 à 18€, traduisant la

Ecrit par le 25 mai 2026

reconnaissance d'un suivi souvent long et complexe. Les neurologues bénéficient d'une revalorisation de 2€ pour la consultation de référence, portée à 52€, tandis que les tarifs des consultations spécifiques de dépistages chez les dermatologues atteignent 60€, soit 4€ supplémentaires. D'autres disciplines sont également concernées, comme l'endocrinologie, la gynécologie ou la médecine physique et de réadaptation. En parallèle, certains actes techniques, chirurgicaux et obstétricaux font l'objet d'ajustements tarifaires plus modestes.

Une consultation longue à 60€ pour les plus de 80 ans

Autre mesure phare entrant en vigueur au 1er janvier 2026 : la création d'une consultation longue du médecin traitant, facturable 60€, une fois par an, pour les patients de plus de 80 ans. Longtemps réclamée par les généralistes, cette consultation vise à répondre à des situations médicales particulièrement chronophages. Elle pourra être mobilisée dans trois cas précis : à la sortie d'une hospitalisation, pour la réévaluation de traitements multiples afin d'en réduire certains, ou pour orienter le patient vers un parcours médico-social adapté. Une manière de reconnaître le rôle central du médecin traitant dans la coordination des soins des personnes âgées.

Vers un forfait unique pour les médecins traitants

La réforme s'accompagne également d'une refonte en profondeur des forfaits versés directement par l'Assurance maladie aux médecins généralistes, qui représentent en moyenne 15% de leur rémunération. Ces dispositifs multiples seront remplacés par un 'forfait unique' annuel, attribué pour chaque patient suivi. Son montant varie selon l'âge, l'état de santé et, le cas échéant, la situation de précarité du patient : de 5€ pour une personne âgée de 7 à 74 ans, jusqu'à 100€ pour un patient de plus de 80 ans en affection de longue durée (ALD). Des compléments sont prévus en fonction des actions de prévention réalisées, comme une vaccination contre la grippe ou un dépistage organisé, valorisés à hauteur de 5€ par acte.

Revaloriser sans dégrader l'accès aux soins

Pour l'Assurance maladie, l'accord conventionnel de 2024 poursuit un triple objectif : revaloriser la médecine libérale, améliorer l'accès aux soins et encourager des pratiques plus pertinentes et de meilleure qualité. Reste un enjeu majeur : concilier cette montée en charge financière avec la soutenabilité d'un système de santé déjà sous tension, alors que le vieillissement de la population et les inégalités territoriales continuent de peser lourdement sur l'offre de soins.

Tout savoir sur Ameli [ici](#).

Mireille Hurlin